



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

BP.8184 AEROPORT L.S. SENGHOR

Tel : (+221) 33 865 60 00 - Fax :(+221) 33 820.04.03

Email : anacim@anacim.sn

**TEXTE DE L'AMENDEMENT N°5 DU
REGLEMENT AERONAUTIQUE DU SENEGAL N° 10
(RAS 10)**

TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

Volume II

**Procédures de télécommunication, y compris celles qui ont le
caractère de procédures pour les services de navigation
aérienne**

 Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	TEXTE DE L'AMENDEMENT N°5 RAS 10 TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES Volume II Procédures de télécommunication, y compris celles qui ont le caractère de procédures pour les services de navigation aérienne	Page 2 de 4 Date 02 septembre 2025
--	--	--

I – CONTEXTE DE L'AMENDEMENT

Le présent amendement du RAS 10, Volume II, fait suite à l'adoption, le 28 mars 2025 par le Conseil de l'OACI, de l'Amendement n° 94 du Volume II de l'Annexe 10 de l'OACI et à la validation du projet d'amendement n°5 du RAS 10, Vol II par le Directeur général de l'ANACIM le 02 septembre 2025. Il est prévu que cet amendement soit applicable à partir du 27 novembre 2025.

II – REGLES DE PRESENTATION DE L'AMENDEMENT

Le texte de l'amendement est présenté de la manière suivante :

~~Le texte à supprimer est rayé.~~

Suppression

Le nouveau texte est présenté en grisé.

Addition

~~Le texte à supprimer est rayé~~ et suivi en grisé, du
texte qui le remplace.

Remplacement

 Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	TEXTE DE L'AMENDEMENT N°5 RAS 10 TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES Volume II Procédures de télécommunication, y compris celles qui ont le caractère de procédures pour les services de navigation aérienne	Page 3 de 4 Date 02 septembre 2025
---	--	---

III – TEXTE DE L'AMENDEMENT

(...)

HISTORIQUE DES AMENDEMENTS

			<i>Dates :</i>
			— <i>adoption</i>
			— <i>entrée en vigueur</i>
			— <i>application</i>
<i>Amendement N°</i>	<i>Origine (s)</i>	<i>Objet</i>	
(...)			
Amendement 5	OACI	- mises à jour des spécifications du réseau de télécommunications aéronautiques (ATN)/suite de protocoles Internet (IPS); - services de renseignements de météorologie de l'espace	- 16/09/2025 - 16/09/2025 - 27/11/2025

(...)

 Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	TEXTE DE L'AMENDEMENT N°5 RAS 10 TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES Volume II Procédures de télécommunication, y compris celles qui ont le caractère de procédures pour les services de navigation aérienne	Page 4 de 4 Date 02 septembre 2025
--	---	--

CHAPITRE 4. SERVICE FIXE AERONAUTIQUE (SFA)

.../...

4.4 Réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques (RSFTA)

4.4.1 Généralités

.../...

4.4.1.1.3 Les messages intéressant la sécurité des vols (indicateur de priorité FF) sont les suivants :

c) messages météorologiques limités aux renseignements SIGMET et AIRMET, comptes rendus en vol spéciaux, ~~messages AIRMET~~, bulletins préliminaires concernant des cendres volcaniques, et des cyclones tropicaux et la météorologie de l'espace, et prévisions amendées.

.../...

4.7 Communications inter-centres (ICC)

L'ensemble d'applications des communications inter-centres (ICC) doit être utilisé pour échanger des messages ATS entre les utilisateurs organes du des services de la circulation aérienne sur l'entité inter-réseau le réseau ATN/IPS.

----- FIN -----